# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN 26 NOVEMBRE.

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible] Nezan & Bassetti, à onze heures et demie du [illegible] sept heures et demie du soir, rue du [illegible] No. 4[illegible], entre Bourgogne et Remparts—Continuation de la vente de la collection d'objets choisis par le [illegible] Barbaneon, consistant en tables en marbre, mo[illegible], statuettes, grands vases [illegible].

[illegible] E. Roger & Co. à leur salle d'encan 45 et 47 rue [illegible] Vieille-Levée—600 caisses de bottes, souliers et brodequins, et 100 malles de bottes et congress cousus.

Par Montgomery Bros & Co., à 11 heures, à leur salle [illegible], rue du Camp No 39—Un assortiment général de [illegible] tapis, tableaux, batterie de cuisine, etc. Et [illegible] de P. Limet, rue Gravier, marchandises [illegible] appareils et de monture, beaux mulets, vaches [illegible] buggies, wagons et harnais.

Par H. Bonan, Marks & Co. au No. 3[illegible] de la rue de [illegible] Habillements de saison, lingerie de mes[illegible] chapeaux fraîchis.

Par Vincent & Co., au No. 16 de la rue de Chartres—[illegible] marchandises sèches étrangères et américaines.

**Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.**

**Chaussures à l'encan.**—Vendredi 27 novembre, à 10 heures du matin, sans limite ou réserve [illegible] MM. Louis Stern & Bros. vendront dans leur [illegible] rue des Magasins No 33 et rue Gravier No 36, [illegible] de bottes, souliers et brodequins, formant [illegible] général, choisi avec le plus grand soin, [illegible] des meilleurs fabriques de New-York [illegible] et Philadelphie. Cette grande vente se fera par [illegible] la convenance des acheteurs. Les marchands de [illegible] de la campagne qui ont besoin de regarnir [illegible] magasins feront bien d'assister à cet encan, une [illegible] considérables de la saison. (4)

**Vente de tables en marbre, mosaïques, statuettes, &c.**—Aujourd'hui, jeudi, 26 novembre, à 11 1/2 heures du matin, et à 6 1/2 heures du soir, [illegible] de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et [illegible], se continue, par le ministère de MM. [illegible] et Bassetti, la grande vente de statues et statuettes en marbre et en albâtre, de Bartolini, de Ca[illegible], entrées représentant des sujets classiques et [illegible], de vases grecs, romains et égyptiens. Cette [illegible] est fort belle, surtout fort rare, et les mes[illegible] les dames sont invités à aller l'examiner avant [illegible]. Les personnes qui désirent de beaux articles [illegible] pour vestibules, grandes salles, salons et [illegible] doivent profiter de l'occasion qui leur est [illegible] il est certain que de longtemps on ne verra [illegible] à la Nouvelle-Orléans, une exposition aussi nombreuse des [illegible] des produits de la statuaire, sculpture et [illegible]. La vente du reste, a lieu sans aucune limite [illegible] réserve et tout ce qui sera crié devra être nécessairement adjugé pour tout prix, n'importe lequel. Voyez [illegible]. (2)

**Habits, Linge fait et Chapeaux.**—MM. Hoff[illegible] Marks & Co. vendront, aujourd'hui, jeudi 26 du [illegible], à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan [illegible] de Chartres, No 58, 850 lots d'habits, 35[illegible] lots [illegible] fait, chemises, et 150 douzaines de chapeaux [illegible] de casimir et soie, le tout sans réserve aucune. [illegible] vente est certainement une des plus grandes de la [illegible] saison, et nous invitons les marchands de la ville et de [illegible] campagne à y assister, car ils ne trouveront jamais de plus belle occasion d'achat avec chance de bénéfice.

LES FINANCES DE L'ÉTAT ET LA TAXE DE [illegible] POUR CENT.—Nous avons reçu hier de M. Antoine Dubuclet, trésorier de l'Etat, un tableau contenant l'exposé de la situation financière de l'Etat. Nous publierons demain l'analyse de cet exposé avec nos réflexions.

## L'histoire par le télégraphe.

Les journaux de Paris des dernières dates [illegible] des dépêches transatlantiques annonçant que l'état de siége est proclamé en Louisiane. Il n'est pas besoin de dire que cette dépêche est de source radicale, comme le sont d'ailleurs tous les télégrammes envoyés par le câble à la presse européenne qui paraît s'en tenir exclusivement à cette source d'information, car nous voyons les journaux même les mieux disposés pour le Sud accepter les faits les plus erronés et les assertions les plus mensongères. L'exemple ci-dessus en est une preuve; puisque ni l'état de siége ni la loi martiale n'ont été proclamés en Louisiane depuis que notre Etat est rentré sous le régime civil.

Le *Journal du Hâvre* trouve dans ce télégramme mensonger un prétexte pour renouveler ses accusations banales contre ce qu'il appelle le parti ultra-esclavagiste.

"Ces tristes événements, dit-il, sont le résultat de l'état effrayant d'agitation qui règne en Louisiane depuis quelques mois, et sont dus aux menées du parti ultra-esclavagiste, qui ne peut se résigner aux conséquences de sa défaite."

Notre confrère du *Courrier des Etats-Unis* relève énergiquement cette absurde assertion, mais trompé lui-même par les *carpet baggers*, il cherche à donner une explication différente à la proclamation de la loi martiale, proclamation qui n'a jamais eu lieu. Voici en quels termes il s'exprime:

"Puissance des mots! le *parti ultra esclavagiste*: quel coup de tam-tam pour faire croire au-delà des deux mondes qu'il y a encore aux Etats-Unis un parti qui rêve le rétablissement de l'esclavage, et que, ne pouvant pour le moment réasservir les nègres, ce parti s'amuse à les massacrer!

"La vérité, il faut bien faire comprendre que l'état actuel de siége a été proclamé, en face de désordres menaçants, pour tenir en respect ce prétendu parti ultra-esclavagiste, et l'empêcher de massacrer [illegible] les nègres [illegible]. Il n'a jamais été question de cela, [illegible] que la loi martiale a été proclamée pour calmer les inquiétudes de la population blanche, menacée de désordres [illegible] [illegible] [illegible]."

Tout en remerciant notre confrère de la chaleur qu'il met à prendre la défense de la population louisianaise, nous lui signalons son erreur et ce qui prouve quelle arme puissante contre le mensonge entre les mains d'un parti, lorsque les adversaires même de ce parti et les plus sincères peuvent s'y laisser [illegible].

Rétablissons donc les faits. Il n'a jamais été question, depuis la rentrée de la Louisiane sous le régime civil, en juin dernier, ni d'état de siége ni de loi martiale, et il ne pouvait en être question puisqu'il n'y a jamais eu la moindre tentative de résistance ni à l'autorité fédérale, ni à l'autorité d'Etat, ni même à la [illegible] radicale locale. Seulement chaque fois que les provocations insensées de clubs [illegible] ont amené des collisions entre les deux classes de la population, la police radicale ayant invariablement fui au lieu de rétablir l'ordre, les autorités civiles impuissantes à préserver la paix, ont invoqué l'assistance des autorités militaires, en même temps que le shérif requérait le concours de plusieurs centaines de citoyens pour réprimer les désordres.

L'intervention des troupes a donc été sollicitée conformément à la Constitution et aux lois et elle a consisté uniquement en un déploiement de forces propre à imposer à ceux qui eussent tenté de troubler la tranquillité publique. Les autorités civiles sont toujours restées en fonctions, sans être jamais subordonnées à l'autorité militaire.

Quant aux troubles qui ont eu lieu soit à la Nouvelle-Orléans, soit dans les paroisses, nous en avons fait l'historique fidèle et impartial, mais les journaux qui écrivent l'histoire comme le *Journal du Hâvre*, ne reproduisent jamais que ce qui flatte leurs idées préconçues ou qui s'accorde avec leur thèse politique. Or, il entre dans cette thèse de dire que les nègres sont incapables de commettre la moindre indiscrétion, la moindre provocation, le moindre acte de violence, pas même de tirer sur des citoyens inoffensifs dans les rues comme cela est arrivé aux jours d'émeute, ou d'assiéger une famille paisible dans sa demeure et de chercher à la brûler toute entière, comme cela a eu lieu à St-Bernard. Quant aux blancs le *Journal du Hâvre* les croit naturellement capables et coupables de toutes les atrocités.

Nous ne soutenons pas nous, la thèse contraire, parce que nous n'avons pas d'idées préconçues contre les noirs que nous avons pu étudier et connaître. Nous les croyons, en général, doux, dociles et inoffensifs, et bien qu'ils soient impressionnables et faciles à exciter, nous rendrons à ceux qui habitent la Louisiane la justice de dire qu'il y en a un bien petit nombre parmi eux qui aient cédé aux prédications [illegible] de quelques misérables aventuriers, venus ici pour susciter la discorde et la haine entre les races, dans le but de s'enrichir à la faveur des désordres.

Mais, si peu nombreuses qu'aient été les tentatives de meurtre, de pillage et d'incendie de la part de noirs égarés par les prédications radicales, il a fallu les réprimer et le sang a, malheureusement, coulé de part et d'autre. Aujourd'hui, la tranquillité la plus parfaite est rétablie et ce qui prouve que ces conflits ont été uniquement l'œuvre de quelques fauteurs de troubles, c'est que l'harmonie est entièrement rétablie entre les deux classes de la population et qu'il n'existe plus d'appréhensions pour l'avenir.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Mademoiselle Amélie Bourgeois doit faire ses débuts, ce soir, dans le rôle d'Éléonore de la *Favorite* qui lui a valu de nombreux succès au Théâtre d'Orléans. Nous pensons qu'il y aura foule pour aller l'entendre. M. Picot chantera le rôle de Fernand, M. Peront celui du Roi, M. Van Huffien celui de Balthazar, et mademoiselle Chauveau celui d'Inès.

Demain, *Faust* avec mesdemoiselles Hassel[illegible] et Chauveau, MM. Engel, Van Huffien et Peront. Dimanche on donnera la première représentation de *Pré aux Clercs*.

CÉRÉMONIE MAÇONNIQUE.—On verra aux annonces qu'une cérémonie funèbre en mémoire d'un membre défunt sera célébrée ce soir par les officiers du Suprême Conseil des 33èmes.

## L'Election Présidentielle et la Presse Française.

Voici quelques extraits des articles publiés par les journaux de Paris sur l'élection du général Grant.

*La France.*—Le général Grant a en sa faveur plus des deux tiers des électeurs auxquels est dévolu, uniquement pour la forme, le rôle de décerner officiellement la présidence des Etats-Unis.

Cette victoire éclatante n'est cependant pas sans avoir son ombre, et, au milieu de leur défaite, les démocrates ont obtenu sur d'autres points des avantages importants. Plusieurs Etats, celui de New York entre autres, ont procédé en même temps au renouvellement de leur délégation congressionnelle. Or, cette partie de l'élection a tourné d'une façon très marquée au désavantage des républicains: ils ont eu le dessous dans vingt-sept districts électoraux où ils avaient précédemment triomphé.

C'est donc un déplacement de vingt-sept voix pour la prochaine Chambre des représentants, résultat considérable qui, sans enlever la majorité au parti dominant, fera sortir la phalange démocratique du rôle d'insignifiante minorité auquel elle s'était vue réduite dans le Congrès actuel.

On voit, par ce résultat, qu'il s'est opéré de sérieuses modifications dans la position respective des partis politiques aux Etats-Unis, et que, tout en restant maîtres du pouvoir, les républicains ont cessé d'avoir pour eux la nation en masse comme ils le prétendaient jusqu'ici.—E. MASSERAS.

*La Presse.*—Le résultat de l'élection était facile à prévoir pour tous ceux qui ont quelque connaissance des affaires et des mœurs américaines. L'ascendant de la gloire militaire est irrésistible sur ce peuple, affamé de bruit et de renommée. Son heureuse situation, en lui évitant tout conflit avec les grandes puissances du globe, en lui permettant de réduire son armée à une poignée d'hommes, semble enlever aux officiers américains les moyens d'arriver à la célébrité: cette circonstance ne fait qu'ajouter au prestige de ceux à qui une chance heureuse a permis de conquérir quelque illustration dans la carrière des armes.

Qui ne se souvient des élections triomphantes du général Jackson, en 1828 et 1832; de celle du général Harrison, en 1840, et surtout de celle du général Taylor, d'autant plus remarquable que le parti qui le portait était battu dans les élections particulières au moment même où il faisait triompher son candidat à la présidence! Preuve manifeste que les suffrages populaires s'adressaient à l'homme de guerre, illustré par trois victoires et non au représentant d'un parti politique.

L'élection du général Grant, au lendemain de ses grands succès militaires, ne pouvait donc être douteuse. Il ne pouvait avoir de compétiteurs sérieux que parmi ses compagnons d'armes et ses émules: le général Sherman et l'amiral Farragut, qui ont, tous deux, une grande popularité, professent la même opinion que lui. MacClellan, dont les titres sérieux à la reconnaissance de ses concitoyens seront mieux appréciés à mesure que la vérité se fera jour, pouvait être un compétiteur sérieux s'il ne s'était mis volontairement à l'écart, montrant dans les luttes politiques la même lenteur et la même indécision que sur le champ de bataille. Peut-être, dans l'intérêt de son ambition, a-t-il agi prudemment en ne provoquant pas la comparaison entre ses services et ceux de Grant, à qui nul ne peut contester l'honneur d'avoir terminé la guerre civile. Il est assez jeune pour attendre un retour de justice et de popularité.

Le succès du général Grant a été rendu plus certain par les fautes du parti qui le combattait....

Faut-il regretter ce résultat? M. Seymour, s'il avait pu triompher, se serait trouvé aussi impuissant à faire le bien que l'a été M. Johnson. Il se serait consumé dans une lutte inutile contre le Congrès. Le général Grant arrivera au pouvoir en mars prochain, avec le prestige de ses services et une immense popularité. Les républicains devront compter avec lui, à cause de l'influence qu'il exercera sur la réélection des deux Chambres. S'il a conservé les opinions qu'il professait jusqu'à un l'acceptation de la candidature à la couronne [illegible] silence: s'il applique dans les hautes fonctions l'esprit de modération et un sincère patriotisme, il pourra, mieux que personne, ramener la sagesse et la conciliation dans les conseils du gouvernement et au sein du Congrès, et, tout en rétablissant l'harmonie entre les pouvoirs, faire prévaloir les idées de clémence et de justice à l'égard des vaincus.—CUCHEVAL CLARIGNY.

*Constitutionnel.*—Les républicains l'emportent. Les journaux français qui se sont montrés de partis pris injustes et violents envers les Etats du Sud pourraient bien reconnaître leur système et ne plus dénaturer le sens des faits. Mais ils recemblent à ces avocats trop consciencieux qui, ayant reçu leurs honoraires d'avance, veulent les gagner jusqu'au bout. Il faut qu'ils continuent à injurier et à calomnier le peuple le plus malheureux de la terre, le peuple des Etats du Sud.

Faut-il donc leur répéter ce qu'ils ne veulent pas savoir? Faut-il leur dire, une fois de plus, que l'esclavage n'est plus en question, à moins qu'il ne s'agisse de l'esclavage des blancs que les négrophiles européens veulent peut-être donner comme esclaves à la race noire! Le Congrès de Washington ne va pas tout à fait si loin. Les anciens confédérés ont loyalement accepté leur défaite. Ils ont montré autant de dignité après la guerre de courage pendant sa durée.

A l'exception de trois Etats dont les législatures ont fait leurs réserves, ils ont reconnu aux affranchis de la veille le titre et les droits de citoyens. Quant à l'émancipation, personne ne le regrette.

Les propriétaires d'esclaves ne formaient qu'une faible majorité dans les Etats du Sud, 300,000 à peine, sur une population de près de 9 millions. Les blancs ont honoré leur infortune par le courage avec lequel ils l'ont supportée. Les noirs se sont-ils montrés dignes de la liberté qu'ils n'ont pas conquis eux-mêmes! Jusqu'à présent, il faut le dire, ils n'ont signalé leur liberté nouvelle que par le meurtre, la paresse et le désordre. Ils ne savent pas encore, et sauront-ils jamais porter leur titre de citoyens?

Entre les républicains et les démocrates quelle est donc la différence? Les républicains d'Amérique, comme les républicains d'Europe, sont les despotes qui ne laisseront subsister devant eux aucune liberté. Ce qu'ils veulent, c'est une centralisation énergique qui soumette au despotisme du Congrès le territoire de la grande république. Ce qu'ils veulent surtout, c'est la ruine des Etats du Sud, auxquels ils ne peuvent pardonner leur insurrection. Aujourd'hui, ils essaient de les livrer aux ravages des noirs.

Le principe des démocrates, c'est au contraire, la constitution que Washington fa léguée: les Etats soumis à certaines règles, dont le Président et le Congrès sont chargés d'assurer l'exécution, mais, à cela près, chaque Etat est souverain chez lui et libre, par conséquent, de régler son administration intérieure, pourvu qu'elle ne soit jamais en désaccord avec les principes généraux et constitutionnels.

Le général Grant n'est pas radical, mais il est difficile de prévoir quelle politique il appliquera. Son élection ne prouve qu'une chose jusqu'ici, c'est que les Américains—ou du moins une grande majorité des Américains—repoussent le principe de la souveraineté des Etats. Quant au reste, il faut attendre les actes du futur Président, car M. Johnson est encore investi du pouvoir exécutif jusqu'au 4 mars prochain.

Un certain nombre de démocrates a du voter pour le général Grant. Le général a habité les Etats du Sud, il les connaît; il n'est pas animé contre eux de cette haine implacable qui distingue les radicaux. On peut espérer qu'il emploiera les moyens que la Constitution lui donne pour protéger les opprimés et reconstituer l'Union. Œuvre difficile qui devient plus difficile chaque jour. L'esprit républicain n'aboutirait qu'à établir en Amérique une Pologne ou une Irlande, cent fois plus malheureuse que l'Irlande sous le joug de l'Angleterre, cent fois plus opprimée que la Pologne sous le *palatache* du Russe. Le pire de tous les despotismes est celui qui s'exerce au nom de la liberté.

*Avenir national.*—Le succès du général Grant n'était pas nécessaire au salut des Etats-Unis. Les Etats-Unis ont montré depuis quatre ans que l'ordre de leur société républicaine avait pour principe l'équilibre et la sagesse de leurs institutions et non pas le talent des hommes d'Etat, l'irrésistible domination de la volonté libre et éclairée d'un peuple souverain et non pas les ressources du génie. Les quatre années de présidence du médiocre et fantaisiste Johnson auront plus fait peut-être pour prouver aux Américains quelle était la puissance et la solidarité de leur gouvernement, que l'administration sage et régulière d'un Jefferson, d'un Madison ou d'un Monroe. Mais l'élection du républicain Grant enseigne aux peuples comment il est possible de se débarrasser sans révolution d'un chef du pouvoir exécutif, qui a commis des fautes lourdes, et qu'on a pu cependant tolérer à son poste jusqu'au terme de son mandat, parce qu'on était sûr de s'en défaire légalement à échéance fixe....

Grant n'a combattu que pour défendre la loi contre la force. Il n'avait jamais rêvé de coup d'Etat, lui. Son modèle n'est point César. Il ne se croit pas appelé par la Providence à régénérer le grand peuple qui lui fait l'honneur de l'élever à la magistrature suprême. Il n'a pas dans son langage de ces prétentions folles et ridicules. Il ne s'est jamais comparé à Thémistocle ni à Annibal dans ses proclamations.

L'élection du général Grant trouble quelque peu le *Moniteur* et les feuilles à la suite. "Il fallait un général pour sauver l'Amérique", dit l'*Etendard*. Les Américains ont dû choisir "un soldat heureux," dit la *Patrie*. "De l'attitude de Grant vont dépendre les destinées des Etats-Unis, dit la *France*. Est-il à la hauteur de sa tâche?" Rassurez-vous: le Président de la République n'a pas de tâche en Amérique, il n'a que des fonctions. Les destinées de son peuple ne dépendent pas de son caprice. Tout le monde est à la hauteur, même votre client, M. Johnson. L'Amérique n'a pas besoin d'être *sauvée*, comme vous dites, et le soldat heureux n'est qu'un citoyen qui tiendra son serment.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

☞ Nous croyons devoir signaler l'annonce insérée par M. A. Du Quesnay, un de nos remarquables professeurs, bien connu dans les principales familles créoles.

Monsieur Du Quesnay a fait à Paris des études complètes sous la direction de plusieurs célébrités musicales, entr'autres: Marmontel, du Conservatoire; Valentin Alkan, et Prosper Maleden, harmoniste savant qui, parmi ses élèves, a compté le symphoniste Camille St Saens, le compositeur d'opéras, Pascal; les pianistes, Gottschalk, de la Louisiane; Marcailhou, Mad. Tardieu de Malleville, etc.

Pour le chant, M. Du Quesnay enseigne d'après la méthode qu'il a étudiée à Paris,—de Mme Damoreau. 112 j.

☞ Est-il possible que plus de cinq millions de PLANTATION BITTERS (amer d'habitations) ont été vendues l'année dernière? C'est presque incroyable et, cependant, le fait est positif. Nous y voyons la preuve de la merveilleuse efficacité de cette préparation. Toutes les familles devraient avoir l'amer d'habitations, à quelque prix que ce soit. Veillez à ce qu'on vous donne le véritable article.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et ne coûte que moitié prix.

## France.

PARIS, 4 novembre.

Le discours du roi de Prusse est arrivé assez tard à Paris. Il m'a paru confirmer les renseignements sérieux donnés depuis quelque temps sur les dispositions conciliantes du gouvernement prussien et sur les bons rapports qui se maintiennent entre Paris et Berlin. Le *Moniteur* du soir ne fait aucune mention de ce discours, mais le bulletin politique hebdomadaire était certainement fait avant qu'on ait pu recevoir le texte du document, et la feuille officielle aurait du paraître extrêmement tard ou publier une seconde édition, comme quelques journaux ont dû le faire, si elle eût voulu le faire connaître à ses lecteurs. On me dit pourtant que le discours avait été communiqué officiellement en haut lieu, et, à coup sûr, il n'a pu y produire qu'une bonne impression.

Une enquête vient d'être faite officieusement dans tous les départements de la France sur l'état de l'opinion au point de vue des élections générales. Pour paraître moins officieuse, cette investigation avait eu lieu par l'entremise des ministères autres que celui de l'intérieur. Toutefois, les préfets qui savent comprendre s'étaient empressés de donner tous les renseignements demandés.

Un haut fonctionnaire résumait ainsi, me dit-on, le résultat de l'enquête: le nord et l'ouest de la France sont centre gauche; le nord est plus préoccupé des questions extérieures que de la politique du gouvernement, n'aurait pas subi de modifications sensibles depuis les dernières élections, le centre du pays est très-gouvernemental; dans le sud-ouest le gouvernement pourrait compter sur la victoire, mais dans le sud-est les populations sont très-divisées et un certain nombre de choix hostiles sont à redouter pour le pouvoir. En résumé, majorité toujours assurée pour le gouvernement, mais accroissement, dans une certaine mesure, de l'opposition parlementaire et mouvement d'opinion marquée dans tous les grands centres vers les idées libérales.

M. Pinard a reçu en audience MM. Guillaume Guizot et Cornelius de Witt.

Il paraît que, conformément à ce qu'on a annoncé, un certain nombre de jeunes gens appartenant aux diverses écoles ou grandes institutions d'études spéciales de l'Etat seront invités à Compiègne pour renforcer le corps des danseurs. On cite notamment M. Tilleul, fils du maire de Toulouse, élève de l'école de médecine. M. de Forcade la Roquette, ministre du commerce, fait partie de la première série, qui arrive toujours le 9.

M. Perviniquière, savant professeur de la faculté de Poitiers, est mort subitement pendant une visite à un ami.

M. Gustave Lambert est en train de faire armer à Cherbourg son bâtiment pour son expédition destinée à découvrir un passage par le pôle nord. Son bâtiment s'appellera *la Foi*.

Paris, 5 novembre.

Les bruits de modifications ministérielles et de crise dans le cabinet français ont cessé. L'empereur ayant dû partir avec toute la cour aujourd'hui pour Compiègne, il est à croire que l'accord se sera rétabli dans le ministère; peut-être même ira-t-on jusqu'à affirmer qu'il n'a jamais été troublé. Il sera peut-être plus facile, sous ce rapport, de garantir l'avenir que de répondre pour le passé.

Il y a un peu de division dans le parti démocratique en ce qui concerne la souscription pour le monument à élever à la mémoire de Baudin. Jusqu'à présent, M. Pelletan excepté, les députés de la gauche n'ont pas mis beaucoup d'empressement à répondre à cet appel.

Les relations entre les gouvernements italien et français sont bien telles que je vous le disais hier, elles ne laissent aucun espoir que Rome soit jamais rendue à l'Italie, mais les négociations continuent entre le gouvernement et le Saint-Siége par suite de l'obstination que beaucoup de porteurs de l'emprunt romain afférant aux provinces annexées mettent à ne pas vouloir confier leurs titres au gouvernement italien—ce qui empêche tout à fait ce dernier de se charger de la dette.

Nous ne manquons pas complètement toutefois de points noirs. Mais rien à l'horizon qui semble devoir dépasser les limites de complications diplomatiques. Je vous ai dit au mot dans ma lettre d'hier, des difficultés pendantes au sujet de la Roumanie. La France, qui a été la première à accueillir le choix du prince Charles et l'ère d'indépendance promise aux Principautés-Unies, persévère dans son peu de sympathie pour le ministère Bratiano. Le cabinet de Vienne est d'accord avec elle sur ce point, et M. de Beust, aussi bien que M. de Moustier, est d'avis que tant que M. Bratiano et ses amis resteront au pouvoir et ne seront pas complètement éloignés des affaires par le prince Charles, le calme ne renaîtra point en Roumanie. L'Angleterre s'est associée à cette manière de voir, non parce qu'elle partage l'opinion des deux puissances, mais pour empêcher un mal plus grave pour les Principautés et pour son souverain. Je puis vous donner comme certain qu'il est sérieusement question, pour le cas où le prince ne se montrerait pas disposé à tenir compte de l'opinion des puissances, de pousser la Porte à protester contre son élection comme étant une violation ouverte du traité de Paris stipulant que ce devra être un indigène qui sera appelé à la tête des Principautés-Unies. C'est un danger sérieux, et sans reconnaître en aucune façon l'équité des sentiments qui animent les cabinets à l'égard du ministère Bratiano, j'en constate l'existence.

Le ministre d'Italie, M. Nigra, de retour à Paris, a été reçu par l'Empereur.

Un journal de Paris croit savoir que M. de Moustier aurait dit au comte Fraliga, chargé des affaires de la légation d'Italie pendant l'absence de M. Nigra, qu'il ne saurait accepter une conversation sur les affaires de Rome. Je puis vous affirmer que cette nouvelle est erronée. Le comte Fraliga a entretenu M. de Moustier du discours du ministre de l'instruction publique, M. Broglio, qui a donné lieu à une polémique dans les journaux. Mais il n'a cherché aucune occasion de parler sur les affaires de Rome. Les diplomates italiens sont payés pour savoir qu'ils n'ont rien à attendre en ce moment de la France, et ils ne sont pas gens à se heurter volontiers contre une porte fermée.

Le gouvernement espagnol aurait demandé, assure-t-on, la cote de son emprunt sur le marché français. On assure qu'ici, dans le dernier conseil, la question aurait été résolue négativement. Il ne paraît pas toutefois, d'après une autre version, que la décision doive être irrévocable. Seulement, on demanderait au gouvernement provisoire de Madrid des garanties, et ces garanties, naturellement, ne peuvent être données que par un gouvernement définitif et régulier.

L'ex-reine Isabelle quitte demain matin le château de Pau et arrivera dans la nuit à Paris.

Il paraît que les réunions des carlistes espagnols qui se trouvent à Paris ont lieu boulevard des Italiens, chez M. Jules Dusautoi, fils du célèbre tailleur de ce nom. C'est là que venait don Juan de Bourbon quand il était dans la capitale. On dit que déjà beaucoup de demandes d'emploi sont adressées à don Carlos. C'est s'y prendre à l'avance.

On parle de la présence à Paris d'un envoyé du gouvernement espagnol pour négocier avec l'envoyé des Etats-Unis la cession de l'île de Cuba. C'est là un bruit qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire et qui vraisemblablement sera immédiatement et catégoriquement démenti.

Il paraît qu'une obligation du trésor tunisien de la valeur de cinquante mille francs a pu être vendue sur une mise à prix de cinq cents francs. On ne dit pas qu'on ait beaucoup surenchéri.

M. Jules Sandeau est désigné parmi les gens de lettres qui doivent faire partie des séries d'invités à Compiègne.

L'article suivant est extrait du *Courrier médical*:

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable, de plus, les procédés de fabrication sont tellement défectueux, que les écorces qui ont servi à préparer le vin de quinquina peuvent être employées ensuite à la fabrication du sulfate de quinine. Aussi, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs, et en proportions toujours variables.

Le VIN DE QUINIUM DE LABARRAQUE, préparé avec le *Quinium* (extrait de quinquina titré) approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue, au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du vin de quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants. M. Bouchardat, professeur à la Faculté de médecine de Paris, ex président de l'Académie impériale de médecine, qui s'est beaucoup occupé du quinium, s'exprime ainsi:

"C'est dans le pays à fièvres, au milieu des causes qui leur ont donné naissance, quand ces mêmes causes persistent, que tous les avantages du quinium apparaissent. C'est dans ces conditions que M. Wahu l'a administré en Algérie; M. Hudellet dans les Dombes, et moi-même dans plusieurs localités à fièvres du département de l'Yone. (*Manuel de thérapeutique* de M. BOUCHARDAT, 1856-1857.)

"J'ai conseillé l'usage de votre *vin de quinium* à un grand nombre de malades, tant dans ma maison de santé qu'en ville. Traitant spécialement les affections cancéreuses, j'ai longtemps cherché un tonique puissant. Je l'ai trouvé dans votre *vin de quinium* que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées.

"DR CABARET.

"Paris, 27 mars 1868."

"Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de quinium*, des effets vraiment merveilleux se produire, et des organisations détériorées par la cachexie reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération. Aussi, n'hésitons-nous pas à dire que le quinium est, selon nous, le plus efficace et le plus énergique des toniques connus." Dr WAHU, médecin principal de l'hôpital de Cherchell (Algérie). (*Annuaire de médecine et de chirurgie pratiques*, 1858.)

"Depuis quelques années, je donne mes soins à l'usine Mazeline & Ce, j'ai employé avec un succès constant le *vin de quinium* comme fébrifuge et comme tonique, dans tous les cas où les ouvriers (au nombre de 800 ou 1,000) sont affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure.

"M. Mazeline lui-même, arrivé à un état de dépérissement assez grave, par suite des excès de ses travaux, dans une localité où les fièvres sont endémiques, s'est trouvé régénéré par l'emploi habituel du vin de quinium, pris à la dose d'un verre à liqueur matin et soir, et sa santé s'est complètement rétablie.

"Le Hâvre, le 8 juillet 1858.

DR BELLEVUE."

De la valeur spéciale du quinium, par le docteur Regnauld, médecin-inspecteur des eaux de Bourbon-l'Archambault. (*Union médicale*, 5 mai 1860)

".... Je dois signaler enfin les excellents effets du quinium, administré comme tonique dans la période ultime des fièvres typhoïdes, des pneumonies graves, de toutes les maladies longues, dont la convalescence est lente et précaire, accompagnée de fièvres vers le soir; dans les cas, en un mot, où il est indiqué de hâter la réparation des forces et des organes, sans secousses et sans stimulation.

"C'est alors que le quinium jouit d'une supériorité incontestable sur toutes les autres préparations de quinquina. Sous son influence, la fièvre disparaît promptement; l'appétit se réveille, les digestions se régularisent, et le retour du sommeil abrége la convalescence et complète la guérison.

"Madame A...., de Bourbon, âgée de vingt-huit ans, a la fièvre sous différents types depuis dix-huit mois. Elle a pris une énorme quantité de sulfate de quinine en poudre et en pilules, au point que son estomac ne peut plus le tolérer, même associé à l'opium. Elle offre tous les symptômes de la cachexie paludéenne, aménorrhée, bouffissures de la face, ventre énorme, rate triplée de volume. L'estomac est tellement fatigué, qu'il ne supporte pas même le sulfate de fer, ce sel provoque des coliques et une extrême répugnance. C'est dans ces conditions que je prescris le vin de quinium, dont l'apparition était récente. Aussi peu familiarisé que j'étais avec ses effets, je ne fus pas peu surpris de la manière prompte et complète dont il triompha de la fièvre de madame A...., qui, depuis deux ans, n'a éprouvé aucune récidive.

"DR REGNAULD."

On peut avancer aujourd'hui, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a pas d'indisposition continue sans un état fébrile, dont celui qui souffre peut ne pas se rendre compte, mais qui n'en existe pas moins. Ainsi, les personnes faibles, débilitées, soit par diverses causes d'épuisement, soit par les suites de maladies; les adultes fatigués par une croissance trop rapide, les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, sont soumis à une action fébrile constante. C'est alors que le *Vin de Quinium* peut être indiqué avec la certitude d'un véritable succès. Ce vin doit encore être conseillé aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents ou aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

Dans les cas d'anémie, pâles couleurs, etc., le VIN DE QUINIUM DE LABARRAQUE est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé, par exemple, aux pilules de Vallet, il produit des effets véritablement merveilleux.

Du reste, l'approbation si rare de l'Académie de médecine est un titre pour le Vin de Quinium à la confiance des médecins et des malades.

Quelques personnes se plaignent de l'amertume du Vin de Quinium et demandent s'il ne serait pas possible de la dissimuler: comme réponse, il suffit de citer l'article suivant, extrait d'un mémoire intitulé: *Considérations thérapeutiques sur les préparations de quinquina*, par M. le docteur FAUCONNEAU DUFRESNE, ancien président de la Société de médecine de Paris:

"L'amertume d'un vin de quinquina est une des garanties de sa bonne préparation. Quelquefois, pour la dissimuler et pour présenter le médicament sous une forme plus agréable aux femmes et aux enfants, on associe diverses substances au quinquina; c'est ainsi que l'on fait des sirops et des vins de quinquina composés, dépourvus de principes amers; mais il faut que l'on sache que c'est toujours au détriment de leur efficacité. En effet, ou ces substances forment avec les principes du quinquina des combinaisons insolubles, ou elles empêchent la dissolution de ces principes. Quant à nous, nous aimons à trouver dans les préparations quiniques une amertume franche et nette, et nous la recherchons comme un indice de la présence de notre précieux agent thérapeutique."

DOSES ORDINAIRES.

COMME TONIQUE.—Il convient d'en prendre chaque jour, un demi verre à un verre avant le déjeuner et avant le dîner. (*Ces verres et celles indiquées ci-dessous sont rapportées aux petits verres dans lesquels il est d'usage de servir les vins de dessert, de Bordeaux et de Bourgogne.*)

COMME PRÉSERVATIF.—Dans les pays où règnent des fièvres, il est utile de prendre, le matin, à jeun, un demi verre à un verre de Vin de Quinium.

COMME FÉBRIFUGE.—Deux à quatre petits verres dans la journée, en plusieurs fois.

## CHRONIQUE LOCALE.

PAYEMENT DE LA TAXE DE 1 P. 0/0.—Le *Republican* qui défend avec autant de vigueur la taxe additionnelle d'Etat de 1 p 0/0 qu'il attaque la taxe additionnelle de ville de 1 quart de 1 p. 0/0, donnait hier la liste des contribuables qui ont payé la première de ces taxes entre les mains du collecteur du Premier District et le total de la recette s'élève en tout à $36,818. Le journal radical en faisant cette publication insolite a pensé peut-être que ce serait d'un bon exemple pour les contribuables retardataires, mais il s'est étrangement trompé en cela, car la modicité de la somme perçue prouve justement qu'il y a dans la population taxée une répugnance extrême à répondre à l'appel du collecteur et trés entrement les contribuables qui se sont exécutés en cette circonstance, l'ont fait avant la formation et l'organisation de l'Association des propriétaires pour résister à toute taxe inconstitutionnelle ou illégale. Il est certain maintenant que nulle autre contribution ne sera payée avant la décision des tribunaux sur la validité de la taxe imposée par la Législature radicale.

LES FERMIERS DU PÉNITENCIER.—W. S. Pike avait réclamé devant la Cinquième Cour de District une somme de $63,723, provenant d'un certificat de dette émis en faveur de MM. McHatton, Pratt & Co., fermiers du pénitencier d'Etat, pour le règlement final de leur compte. Un jugement par défaut avait été rendu contre l'Etat, bien qu'une citation en due forme eût été adressée au gouverneur. Après un laps de plusieurs mois, un appel a été interjeté par l'Etat et la Cour Suprême a été d'avis que les preuves fournies pour soutenir la réclamation n'étaient pas admissibles. En conséquence elle a infirmé le décret de la cour inférieure et renvoyé l'affaire avec la faculté laissée à l'Etat de répondre et de plaider.

LA RÉCENTE AFFAIRE DE SUICIDE.—Voici la déclaration faite par Mme Districh, devant le député coroner:

"Je découvris bien vite, après mon mariage (il y a environ 6 mois), que l'esprit de mon mari était, jusqu'à un certain point, affecté de folie. Il me disait constamment qu'il se suiciderait. Je lus informée alors qu'il y avait toujours eu des symptômes de folie dans sa famille bien que respectable à tous autres égards. Un frère de mon mari s'était donné volontairement la mort par suite de trouble politique, en se jetant par dessus la rampe d'un escalier d'une maison à trois étages. Le père de M. Districh a était mort à 67 ans.

"Depuis quelque temps, M. Districh parlait tout seul en se promenant dans les rues et manifestait beaucoup de méfiance pour ceux qui l'entouraient. Il dormait à peine la nuit et ne mangeait presque plus rien. Dans la semaine avant sa mort, il prit du laudanum disant qu'il voulait mourir le même jour que son frère. Alors, il m'ordonna de quitter la maison pour qu'il put commettre ce crime, et parce qu'il voulait être seul. Je restai, néanmoins, jusqu'à samedi matin. Ce jour là je me rendis chez ma mère, à la requête de M. Districh, sans soupçonner qu'il voulait mettre à exécution ce qu'il avait dit. Quand je revins, le suicide était accompli.

"Pendant que nous avons vécu ensemble, il ne m'a jamais dit qu'il fut mécontent de ma conduite. Tous les matins je l'accompagnais au magasin et j'y restais pour l'aider jusqu'à la clôture des affaires."

Districh était venu ici il y a 10 ans avec une troupe d'opéra où il était engagé et avait été marié trois fois. Une de ses femmes avait eu le malheur de voir deux de ses maris avoir recours au suicide.

EXCELLENT EXEMPLE.—M. Wm. Schnaidh, riche citoyen du 4eme District, a adressé une communication au Conseil des Assistants-Aldermen, offrant de remplir la place de surintendant des marchés dans le Premier et le Quatrième Districts, sans recevoir de traitement.

Puisque les membres des deux Conseils tiennent si honteusement à la création de ces places inutiles, ne se trouvera-t-il pas dans le Second et le Troisième Districts un citoyen capable d'imiter l'exemple de M. Schnaidh!

UN VISITEUR DANGEREUX.—Avant-hier soir, vers minuit, un individu portant l'uniforme des Etats Unis, entra chez Mary Scott, au coin des rues Dauphine et St-Pierre, et se prenant de dispute avec une personne de la maison, essaya d'y mettre le feu en versant sur le plancher une lampe d'huile de charbon flambante. Le feu s'est propagé rapidement et c'est avec la plus grande difficulté qu'on l'a étouffé. L'homme a été arrêté.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Cette Cour a reçu hier des témoignages dans l'affaire de Tucker et autres parties qui cherchent à forcer la compagnie du chemin de fer des Opelousas à céder à ses créanciers et à se mettre en banqueroute.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Jno. McCann, sergent de la police du Premier District, a été jugé hier pour avoir tiré sur M. West et l'avoir blessé en juin dernier, près du marché Keller du 4me District. Il avait l'intention de tirer sur M. Stewart et de lui faire moins de mal qu'on le priver d'un de ses membres. McCann a été trouvé coupable. Une autre affaire contre le même officier accusé d'assaut et batterie avec une cravache contre A. Stern, tailleur, rue Carondelet, près de la rue Lafayette est continuée.

VOL.—Un vol d'argent a été fait mardi soir dans le magasin de Mendick Laurent, au coin des rues Remparts et Ste Anne, par des personnes inconnues qui heureusement n'ont pas découvert un montant considérable en circulation qui se trouvait dans un tiroir. C'est par la rue Ste Anne que les voleurs sont entrés en forçant une porte de côté.

AUTRE VOL.—Hier, de grand matin, la résidence de M. Hutchinson, rue Carondelet, a été visitée par des voleurs qui ont enlevé deux montres d'or et un lot de bijouterie fine. Une négresse, domestique dans la maison, soupçonnée d'avoir fait le coup, a été arrêtée.

GROS VOL À BORD D'UN STEAMER DE LA MOBILE.—On nous rapporte que Mlle Peck, passagère à bord du steamer Sarah, a perdu $9000 en billets qu'elle avait mis sous son oreiller. A son réveil l'argent avait disparu.

Mlle Peck se rendait au Texas en passant par notre ville et Shreveport: Des $9,000 en greenbacks, 4,500 étaient pour elle et le reste appartenait à une dame de ses amies qui voyage avec elle, les deux dames ayant reçu cette somme comme legs.

Mlle Peck en se retirant dans sa chambre pour se mettre au lit, plaça l'argent dans un sac qu'elle cousit à son jupon. Le lendemain matin tout était parti, jupon et argent. Un homme suspect d'avoir enlevé cet argent a été arrêté hier, mais comme il n'y avait pas ombre de preuve contre lui, il a été relâché. Ces détails sont les derniers que nous ayons reçus sur cette affaire vraiment déplorable, car elle jette deux personnes respectables dans la plus extrême gêne.

VOL.—Avant-hier dans la nuit, des voleurs ont visité la maison de Mme Wm. J. Durel, rue du Quartier, près de la rue Royale, et y ont pris une somme d'environ $400. Une domestique blanche, au service de Mme Durel depuis 10 ans, a été la plus maltraitée par les voleurs. Son armoire a été ouverte et tout ce qu'il y avait de hardes a été enlevé.

FILOUS.—On parle de quantité de montres, de chaînes et de porte-monnaies volés dans les théâtres hier soir, sans qu'il y ait eu une seule arrestation. Il est clair que des industriels en service ordinaire ont reçu de grands renforts et qu'ils réunissent maintenant l'habileté et l'audace. Avis aux gens qui se jettent innocemment dans les foules sans penser qu'il puisse y avoir autour d'eux des malfaiteurs qui les observent.

**TEMPERATURE—23 novembre.**

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

No 111, rue du Canal.

Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

| | | |
|---|---|---|
| 5 heures A. M. | 58 | degrés |
| Midi | 59 | " |
| 3 heures P. M. | 60 | " |
| 6 heures P. M. | 60 | " |

## PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

**Rapport du général Rousseau à Grant.**

**La population blanche de la Louisiane dénoncée de nouveau.**

**Triste rôle du général Rousseau.**

**Le rôle du général Steadman ne vaut pas mieux.**

**Opinion de Chase sur le serment d'épreuve.**

**Vues libérales et justes.**

**Capitalistes du Nord venant acheter des terres au Sud.**

### *Nouvelles Européennes.*

Londres, 25.—Le *Times* dit que la majorité des libéraux à la Chambre des Communes sera de 117.

La défaite de Gladstone dans le sud ouest Lancashire est attribuée à l'impopularité locale des Irlandais.

Pesth, Hongrie, 25.—Les membres Croates ont été admis à siéger à la Diète hongroise.

Londres, 25.—Grandes conjectures sur la composition du cabinet de Gladstone. Il est presque certain que Kimberly sera secrétaire des affaires étrangères.

La convenance de faire siéger la commission de l'Alabama à Londres et successivement à Washington est maintenant mise en considération.

### *Nouvelles de Washington.*

Washington, 25—McCulloch a ordonné la vente de $25,000 d'or par semaine à St-Louis pour faciliter les importations. Il a aussi émis un ordre pour faire déposer les recettes du revenu et les taxes entre les mains de l'assistant trésorier des Etats-Unis, ou il a désigné des dépositaires dans les villes où il s'en trouve, après le 1er décembre.

Il ne reste plus à nommer que quatre inspecteurs du revenu. H. E. Niles remplace Creecy comme chef du bureau de nomination.

Grant visitera Boston cette semaine, et en revenant passera le lundi et le mardi à New York.

Les bureaux publics ont fermé aujourd'hui, à midi, et resteront fermés jusqu'à vendredi.

Creecy partira pour la Louisiane vendredi.

Farragut a eu une entrevue prolongée avec le Président et Seward aujourd'hui.

Le colonel Powell, du Tennessee, a été nommé consul à Port Stanley, îles Falkland.

Le département d'Etat est informé que Washington est le lieu fixé par Johnson et Stanley pour la réunion des commissaires au sujet du steamer Alabama. Les détails ne sont pas pleinement arrêtés, mais nonobstant les rapports contraires, il est connu que notre gouvernement est content du progrès des négociations. Il n'a nulle raison de douter que le règlement de ces réclamations ne soit satisfaisant pour les deux nations.

Grant fera visite au gouverneur Burnside dans sa tournée au Nord.

Les renvois continus d'employés femmes du département du Trésor occasionnent une grande détresse, et l'on craint beaucoup de souffrances pendant l'hiver.

Des lettres non officielles d'officiers de marine contredisent les histoires qui ont circulé sur de [illegible] commises par Lopez contre l'humanité, particulièrement l'assassinat de certains consuls étrangers.

Washington, 25.—Le colonel Keeler a présenté à Grant le rapport du général Rousseau, aujourd'hui. Il a eu des entrevues avec le Président, le secrétaire de la guerre et des membres influents du Congrès qui sont ici, donnant des détails d'après des observations personnelles faites à la Nlle-Orléans. Keeler représente l'hostilité de la population blanche au gouvernement actuel de la Louisiane comme intense et croissante, et dit qu'avec les troupes que commandait le général Rousseau il était impossible, pendant les troubles récents, de préserver la paix sur tous les points bien que les mesures fussent prises pour protéger le peuple dans ses droits, sans considération de parti.

Les républicains n'ont pas généralement voté parce que les menaces du parti leur avaient conseillé de ne pas le faire, ce qu'ils croyaient que cela ne serait pas sûr. Dans cette opinion, le général Rousseau a concouru et, avec les moyens dont il disposait, il était sans pouvoir pour établir un ordre de choses différent. Rousseau était en communication constante avec Warmoth et les autres autorités d'Etat pendant les troubles et sa conduite eut toute leur approbation comme celle de toutes les classes. Keeler représente que jusqu'au moment où le général Steadman prit charge de la police, ce corps, composé de 734 nègres et de 120 blancs, fut entièrement nul. Qu'aucune émeute n'a eu lieu depuis le changement de police et qu'aucune ville n'est plus tranquille que la Nlle-Orléans depuis le changement.

Rousseau demande qu'on fasse une enquête sur la manière dont il a conduit les affaires pendant les dernières troubles.

### *Nouvelles diverses.*

Galveston, 25.—Le brick Ballot Box, de New-York, pour Galveston, avec une cargaison assortie, s'est échoué sur Bird Island, devant la pointe Bolivar, hier après midi, sous l'action d'un grand vent. C'est un naufrage complet. Personne n'a péri.

Jackson, Miss., 25.—La convention républicaine d'Etat s'est réunie aujourd'hui et a élu J M. Murphis président permanent.

Un comité a été nommé pour préparer une adresse à la convention et au Congrès.

Une résolution a été adoptée pour inviter le Congrès à accorder le droit de suffrage à tout citoyen loyal de chaque Etat de l'Union, sans exclusion pour crime.

New-York, 25.—Parlé, le 15 novembre, par 33 de latitude, 78 de longitude, à la barque Ransdell, de Charleston pour l'Angleterre. Elle avait perdu son chargement de provisions de bord dans le coup de vent du 13.

Montgomery, 25.—La Législature discute un bill pour suspendre la collection des dettes. Deux juges ont déjà décidé que les lois de suspension maintenant en force sont inconstitutionnelles. Un bill fixant les élections pour les membres du 41e Congrès est aussi soumis à la considération de la Législature. Quelques-uns demandent que l'élection soit faite en février et d'autres en septembre seulement.

Le bill pour supprimer les prétendus désordres du Ku Klux est mis à l'ordre du jour de samedi.

Les deux Chambres se sont ajournées à vendredi pour observer le jour de demain comme, un jour d'actions de grâce.

La Cour des Etats-Unis devant siéger ici lundi dernier, mais le juge Busteed n'est pas encore arrivé de New York.

Nombre d'avocats et autres personnes intéressées dans des affaires judiciaires sont arrivées depuis lundi de diverses sections de l'Etat. Ils attendent l'arrivée du juge et l'ouverture de la cour. On croit maintenant qu'il ne viendra pas, attendu que les charges contre lui nécessiteront sa présence à Washington pendant la session du Congrès.

Richmond, 25.—Le juge-président, Chase, dans son ordre d'aujourd'hui qui dispense du serment d'épreuve, pour les Grands-Jurés, a expliqué le serment additionnel prescrit par le Congrès, qui doit être prêté, à moins que la Cour, dans son pouvoir discrétionnaire, n'en ait décidé autrement. Il a ajouté: Les scrupules de quelques Grands-Jurés connus pour être les plus compétents pour la responsabilité de leur position, nous ont induits à rechercher si les intérêts du public exigent maintenant que le serment soit requis, et nous sommes convaincus que si le sujet peut donner lieu à de certaines questions dans des cas particuliers, les vues de la justice seront contre-carrées plutôt que favorisées en exigeant le serment à moins que des occasions spéciales ne le demandent. Aucune occasion pareille n'existe maintenant et comme le nombre requis des grands jurés n'a pas encore été assermenté, nous ordonnerons que ceux qui l'ont été soient déchargés et le marchal sommera un autre grand juri suivant le mode ordinaire.

Dans ses observations au Grand Juri, il a parlé des fraudes du Revenu dans les termes qui suivent:

Nous vous avertissons, messieurs, d'exercer la plus grande vigilance sur ce sujet. Les fraudes contre le Revenu font crier tout le pays et les fraudes contre le Revenu sont des fraudes sur tout le corps des contribuables et nul qui mange, boit, se vêtit ou se loge sous un toit quelconque, si humble qu'il soit, n'échappe à la taxe. Tout ce que les gens de mauvaise foi ne payent pas doit être payé par leurs concitoyens plus dignes. Faites donc des enquêtes à fond et n'épargnez personne et moins que les autres ceux qui sont dans les positions les plus hautes et les plus responsables. Les honnêtes gens seront les premiers à demander des enquêtes qui leur vaudront des louanges.

La somme de $2,500,000 a été payée sur le tabac manufacturé à Richmond et embarqué de là pendant les neuf mois finissant le 1er courant.

Un télégramme au *Whig* de Lynchburg annonce l'arrivée aujourd'hui de nombre de gens du Maryland et de la Pennsylvanie qui viennent acheter des terres. Ils partiront demain pour aller aussi loin au sud qu'Atlanta.

Tallahassee, 25—La Cour Suprême a accordé ce matin au lieutenant-gouverneur Gleason un autre délai jusqu'à 4 heures P. M., pour produire les raisons pour lesquelles un writ de "quo warranto" ne serait pas délivré immédiatement, après quoi la cour s'est ajournée à demain, 10 heures du matin, par respect pour le général Wadsy Thomson, et pour permettre aux membres du barreau d'assister à ses funérailles.

### *Marchés Américains.*

New York, 25—Coton moins actif, mais ferme. Vendu 3,000 balles. Mid. Upl. 23 1/4. Farine plus facile. Groceries inactives. Fret ferme. Argent très facile à 4 et 6 pour cent. Beaucoup d'offres; escompte de 7 à 9 pour cent. Sterling 109 1/2. L'or a fermé actif à 135 1/2.

New-York, 25 au soir—5-20, 113 1/8: 10 40, 106 1/4: actions animées et actives. Tout le marché était ferme à la clôture.

Cincinnati, 25—Farine de famille 7 50. Avoine 60. Coton plus ferme, mid 23. Whiskey 98. Porc 22. Pommes 4 00. Pommes de terre 2 50.

St-Louis, 24—Farine calme et sans changement. Maïs 80. Avoine 52.

Louisville, 25—Vendu 40 b. de tabac de 7 à 18. Coton 22 1/2 à 22 3/4. Cochons 7 25. Maïs 60. Graisse 15. Porc 23.

### *Marchés Européens.*

Londres, 25—Consolidés 91 1/4. Bons fermes à 75.

Frankfort, 25—Bons 79 3/4 à 79 7/8.

Liverpool, 25.—Coton ferme à la clôture, à une petite hausse. Mid. Upl. 11 1/4 à 11 3/8; Mid. Orleans 11 1/2 à 11 5/8.

### *Nouvelles des rivières.*

Vicksburg, 25—Descendant, l'Evening Star, à 7 heures, hier soir, et l'Argosy et barges, à 2 heures P. M., aujourd'hui. Le fleuve monte.

St Louis, 25—Le fleuve baisse toujours; 8 pieds d'ici à Cairo.

Louisville, 25—La rivière monte. Temps chaud. Le baromètre baisse.

Passe du Sud-Ouest—Pas d'arrivages ni de départs.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Tallahassee, 24—Tous les juges de la Cour Suprême se trouvaient à l'audience d'aujourd'hui. Le lieutenant gouverneur Gleason, par l'intermédiaire de son avocat, a demandé un autre délai pour produire les raisons pour lesquelles un *quo warranto* ne doit pas être accordé. Il lui a été accordé jusqu'à demain matin, à 11 heures et la Cour s'est ajournée.

On dit que l'opinion demandée à la Cour par le gouverneur Reed est prête, et qu'elle sera rendue peut-être ce soir.

Londres, 25—Le *Globe*, parlant de la réception des ambassadeurs chinois par la reine, dit que l'Amérique favorise un système de protection pendant que l'Angleterre désire avoir des relations non interrompues. L'intérêt de l'Angleterre et de la Chine est le même. S'il y a la moindre chance d'un avantage quelconque résultant du traité proposé, il faut le réaliser immédiatement.

Liverpool, 25—Le navire Louvre, de Quebec à Liverpool, a été abandonné en mer. L'équipage est arrivé ensuite.

Londres, 25—Gladstone a été battu dans le South Lancashire.

La nouvelle de la mort de Mazzini est démentie.

Paris, 25—Le Temps, la Tribune, le Journal de Paris, le Réveil et l'Avenir ont été cités comme favorisant la souscription pour le monument de Baudin.

New York, 24—Félix Larkin, le soutier d'O'Brien, a été tué par le maître du salon d'huîtres de Campbell.

La Havane, 24—Bolmaseda a donné aux insurgés trois jours pour se disperser, avant de commencer des opérations actives.

Memphis, 25—Un individu nommé Reynolds, réputé voleur de chevaux, a été pendu près de Hollies Springs. Il avait infligé une blessure fatale à un homme qui voulait l'arrêter.

Cleveland, 25—Un aqueduc souterrain en s'écroulant a tué hier soir deux hommes et a fait mal à 9. On creuse maintenant pour en découvrir d'autres.

Liverpool, 25, après midi—Coton ferme.

Hâvre, 25—Coton ferme et sur terre et sur mer.

New-York, 25—Argent facile de 5 à 6. Or 134 3/4.

—La ville d'Ostende fabrique elle-même son gaz et elle fait une excellente affaire, car nous trouvons ce renseignement dans le compte rendu de la dernière séance du conseil communal de cette localité.

*Compte de l'usine à gaz de l'exercice 1867.* Ce compte se solde par un bénéfice de 21,130 francs 94 c. dont 5 0/0, soit 1,057 fr. sont acquis au fond de réserve, et 91 0/0, soit 20,072 fr. 80 c., à la caisse communale, et qui seront porté en recette au compte de 1867.

Nous sommes bien certains que si la Nouvelle-Orléans fabriquait son gaz, cela lui coûterait quatre fois autant que ce qu'elle paie à la compagnie. Affaire de mœurs et d'habitudes.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

Décédé, le 23 novembre, PIERRE LONGUEVILLE ST PÉ, âgé de 78 ans.

Décédée, hier, à 4 heures et demie du matin, à l'âge de 21 ans, MARIE RHODES HARRISON, épouse de E. F. De Bretton. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures. Le convoi partira du No 87 de la rue Bourgogne.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

**ORDO AB CHAO.**

Vallée de la Nouvelle-Orléans, le 26 novembre [illegible] (E∴ V∴) Au nom du Sup∴ Cons∴ des Sou∴ Gr∴ du Rite A∴ et Ac∴ Ecossais pour la Louisiane.

DECRET.

ATTENDU que notre très regretté F∴ P∴ F∴ DISTRICH, App∴ M∴ a exprimé quelques instants avant de mourir le désir d'être inhumé selon les usages et avec les cérémonies du Rite A∴ A∴ E∴.

ATTENDU que la volonté dernière d'un de nos FF∴ doit nous être sacrée et que le vœu du F∴ Districh n'a été exaucé...

ATTENDU que l'esprit de tolérance, qui est l'essence même de la Maç∴ doit être notre guide dans cette circonstance;

Nous, Euc∴ CHASSAIGNAC, Gr∴ Com∴ du Suprême Conseil, des Maîtres de la Loge Symbolique, des [illegible] pour la Louisiane, avons décrété et décrétons ce qui suit:

Une cérémonie funèbre en mémoire du F∴ Districh sera célébrée par le Sup∴ Cons∴ en ses [illegible] ordinaire, aujourd'hui le 26 novembre 1868 (E∴ V∴) à 7 1/2 heures précises du soir.

Tous les FF∴ MM∴ réguliers de cet Orient sont invités à y assister.

Notre [illegible] Secrét∴ est chargé de la notification du présent décret.

EUG. CHASSAIGNAC, Souv∴ Gr∴ Com∴ Ad∴ Metite.

Par mandement:
Le Souv∴ Gr∴ Secrét∴ — 26 nov—1

**SERVICE FUNEBRE.**

Un service funèbre sera célébré, Samedi prochain, 28 du courant, à 7 1/2 heures du matin, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de feue LUCIE LOMBARDI. Les amis et connaissances des familles Lombardi et Togni sont priés d'y assister, sans autre invitation. 4

**$100,000**
**DE BILLETS DE VILLE**
Seront achetés au plus haut prix du marché,
*AU BUREAU DE CHANGE*
**De J. BRETTE,**
6........RUE ST-CHARLES........6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 oct—2m PP

**Avis.**

M. JOHN STRENNA a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de transférer son établissement, si célèbre, "la Maison Dorée" du No 144 de la rue Canal, aux Nos 16 à 18 de la rue Bourbon, en face du magasin "La Ville de Paris." De magnifiques appartements pour les voyageurs, de splendides salons de société, une cuisine des plus soignées, une cave composée de vins et liqueurs des marques les plus connues et les plus célèbres, un service fait par les meilleurs employés de la ville, des prix abordables pour tout le monde, sont les garanties qu'offre M. John Strenna aux personnes qui voudront bien visiter son établissement et l'honorer de leur clientèle.

L'établissement restera ouvert jusqu'après la fermeture des théâtres. 8 nov—1m

**Bureau des Assureurs.**

Nlle-Orléans, 25 novembre 1868.

LES offices des compagnies qui composent le Board seront fermés JEUDI, 26 du courant, après 11 heures du matin. Par ordre du Board,
H. F. JANVIER, Secrétaire.
25nov—1t

**Charcuteries parisiennes!**

M. LOUIS RIMBERT, de retour de cette ville, annonce aux amateurs de bonnes charcuteries, qu'il fera l'ouverture, dimanche 29 courant, d'une STALLE au Marché français, faisant face aux magasins de M. L. Godchaud. On y trouvera tous les jours un assortiment de

*Galantine: de Dinde truffée, aden aux champignons; de poulardes, de veau de lait, Daube glacée; Fromage d'Italie, de porc truffé, Bœuf à l'écarlate; Andouillettes de trois truffes, Andouillettes simples; Crépinette; Pieds de porc truffés, Pâtés à la Ste-Menehould; Cervelas, Boudin blanc, Boudin dit Richelieu; Jambon glacé; Saucisses au vin blanc, tout porc sans mélange, Saucisses truffées aux champignons.*

Aussi—Pâtés de gibiers, de veau, d'huîtres, de poisson, cinquante qualités différentes de Charcuteries Fines.

Venez vous en assurer, au Marché français stalle No 129.

Vois-on vent sur commande et toute espèce de pièces froides en belle vue. Prix réduits aux personnes du temps. 24 nov—1t

**CORPS DE MUSICIENS**
—DE—
**CHAS. JAEGER.**
Musique pour Concerts, Bals, Parades, Soirées, etc.
Les ordres seront reçus au No.
249........RUE DE LA DOUANE........249
Et au CAVE
21oct—6m No 8 de la rue Carondelet.

**A. DU QUESNAY,**
LEÇONS DE PIANO,
DE CHANT, D'HARMONIE.
26nov au 10 déc 1 12 j

**DRAGEES de PARIS,**
**POUR LE NOUVEL AN,**
A VENDRE EN GROS.
AVEC LES SACS
53 rue de Chartres, au premier. A. SORBE.
6nov—3t P P

**Demande de Cuisinière.**

ON demande une BONNE CUISINIÈRE. S'adresser No. 316 rue Bienville, entre Royale et Prieur. 26 nov—3t

**Changement de local.**

E. PRIOLLAUD, horloger, établi depuis dix ans au No 1 de la rue Carondelet, vient de transporter son magasin au No 148 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Dauphine. 1er oct—3m, Mar.J.D.

**Loge Espérance No. 10.**
A∴ O∴ G∴ F∴.
SÉANCE RÉGULIÈRE DE CETTE LOGE, JEUDI, 26 courant, à 7 heures du soir, dans son local ordinaire. Les officiers et membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Vén. Grand, A. L. TISSOT
26 nov—2t ELIACIN LEVY, Secrétaire.

**Bureau du Surintendant Général du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.**
Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1868.
LE frêt est reçu au dépôt du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au pied de la rue Calliope, tous les jours (les dimanches exceptés) jusqu'à 5 heures P. M. Le frêt reçu après 3 heures P. M. est expédié le lendemain.
T. S. WILLIAMS, Surintendant Général.
25 nov—6t

**Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.**
MESSIEURS les sociétaires sont informés que l'élection des membres du Conseil d'administration de la Société aura lieu DIMANCHE pro. 29. Le bureau d'élection sera ouvert de midi à 4 heures. L'Assemblée générale trimestrielle aura lieu ensuite à 4 heures et demie et sera suivie du dépouillement des votes.
Par ordre du Président.
Le Secrétaire A. BARBIER.
24 nov—6t

**Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.**
Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1868.
CETTE banque sera fermée JEUDI PROCHAIN, 26 du courant (jour d'actions de grâces). Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille.
24 nov—2 CH. JUMONVILLE, Caissier.

**C. L. CHAPOTEL,**
ANGLE DES RUES
51....BIENVILLE ET BOURBON,....51

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un grand assortiment de stoves de la célèbre marque

**BUCK BRILLIANT.**
—Aussi—
STOVES DE CUISINE des meilleures marques du Nord et de l'Ouest.
STOVES DE SALON et d'APPARTEMENTS.
Aussi Un grand assortiment de GRATES de toutes dimensions et pièces séparées, USTENSILES DE MÉNAGE, BATTERIES DE CUISINE, BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE et BAINS DE PIEDS de toutes grandeurs.
Aussi Un grand assortiment de FERBLANTERIE et FER BATTU.
Les ateliers de M. Chapotel se chargent de tous les travaux de commande et des réparations et les exécutent dans les plus bref délai.
Les habitants des campagnes trouveront leur intérêt à visiter ses magasins avant d'aller acheter ailleurs.
25 oct—3 f p a jusq 31 déc—Dim Mar Jeudi

**GRAND SACRIFICE DE Marchandises Sèches**
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
**PEPIN & TURCOTTE**
158.....RUE DU CANAL.....158
Maison Blanche Encoignure Baronne
Nous vendons à partir de LUNDI prochain 9 courant, AU COMPTANT, tout notre stock de marchandises sèches étrangères et du pays à un grand sacrifice. Notre liquidation étant positive, il faut que tout le stock soit vendu dans le plus bref délai. Nous invitons le public et les acheteurs en général à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs, persuadés qu'ils trouveront nos prix à leur convenance. Ci-dessous une liste de réduction de quelques unes de nos marchandises:
POPLINES françaises à raies satinées à 75 cts valant $1 25.
ALSTRALIENNE haute nouveauté à 90 cts valant $1 75.
BIARRITZ de toute couleur à $1 50 valant $3 50.
DRAP D'ALMA à $1 75 valant $3 50.
DRAP IMPÉRATRICE de $1 00 à $1 25 valant $1 50 à $2 25.
POPLINE à raie et changeante de 40 cts à 50 cts valant 80 cts à $1 00.
ALPACAS uni et changeant de 30 cts à 50 cts valant 60 cts à $1 00.
SOIERIES couleurs fantaisie, $[illegible].
ROBES en soie, nouveauté de $30 à $50 valant $60 à $70.
ROBES foulards de $12 à $18 valant $25 à $35.
MABIÈS antique toute blanche et couleur à un grand sacrifice.
COUVERTURES de grand lits de $5 à $6 50 valant $10 à $12.
COUVERTURES grises de $2 50 à $4 00 valant $5 à $7.
INDIENNES au taux de 15 à 17 cts valant 25, [illegible] 12 1/2 cts [illegible] drap 37 cts 1/2 à 40 cts valant 50 à 60 cts.
BONNETTERIES françaises et anglaises à un grand sacrifice.
CONFECTIONS en soie pour dames, nouveauté $15 à $20, valant $25 à $30.
CONFECTIONS en drap pour dames, nouveauté $8 à $12 valant $15 à $20.
CONFECTIONS en drap pour enfants à $3 50 valant $6.
CHALES cachemire brochés et brodés, dito uni carré, [illegible]. Mouchoirs brodés, dito garnis en valenciennes et applications. Berthes en dentelle et en tulle guipure valenciennes, Cluny. Fatures valenciennes, cols valenciennes et application, à moitié prix brodés festons.
1 nov—1m PP dim mar & jeudi

**MAISON J. GALINIER,**
NO 101...RUE ROYALE...NO 101
Entre St-Louis et Conti.
DE retour de mon voyage à Paris et ayant reçu par les derniers arrivages tout mon assortiment d'AUTOMNE et d'HIVER, je viens solliciter l'attention de ma clientèle et du public sur un des plus beaux choix d'Articles de Modes et de Variétés qu'il y ait sur la place.
Spécialité de marchandises françaises achetées à Paris, Lyon et St Etienne.
Ayant quitté Paris très tard en saison, je n'ai fait choix que des articles consacrés par la vogue.
Je me dispense avec confiance à l'appréciation des personnes de bon goût, et elles sont nombreuses dans notre ville.
L'ouverture de mes marchandises aura lieu le 9 novembre.
Fleurs composées de fleurs dans les genres et de tous les prix.
La fleur d'EGLANTIER étant la plus en vogue, on la trouvera chez moi dans une grande variété.
Insectes, Oiseaux.
Fruits (fleurs de la dernière nouveauté).
Parures de tête complètes, ornements de la tête, de corsage et de la coiffure.
Parures de mariée. Parures de demoiselles d'honneur. Parures pour bals, soirées, spectacles.
Rubans de satin et taffetas unis et fantaisie pour chapeaux.
Larges rubans à ceinture en satin et taffetas (toutes les couleurs).
Ceintures duchesse. Ceintures pour mariée en satin blanc, garnie de franges de perles.
Ceintures à taille (article très nouveau).
Chapeaux modèles.
Chapeaux de feutre, gris et blanc pour dames jeunes filles et bébés.
Chapeaux ronds en velours.
Un assortiment complet de plumes d'Autruche, Vautour, Paradis.
Plumes argentifères, (haute nouveauté) tours de plumes noirs d'Autruche.
Un choix des plumes fantaisie pour enfants.
Petits pompons d'aigrette (article très en vogue).
Voilettes nouvelles (plusieurs genres).
Tulles, Fanchons, Tulles avec semés de paquerettes.
Blondes Espagnoles. Blondes noires avec dessin couleur, Tours de col pour dames, appelés Ruse en velours moirés antique (une des dernières nouveautés).
Franges en soie noire, nouveau genre.
Un grand choix de formes en Bouf et tulle couillisse pour capotes, chapeaux ronds Biliettes et bébés.
Ruches de soie, noires et couleur, l'assortiment le sans pair. Petits boutons (antiques). Velours en pièce, toutes les couleurs. Satin en pièce de Rubans de velours de. Velours épinglé blanc. Franges en perles blanches. Perles noires et blanches, toutes les couleurs.
Gants Jouvin (le 1er choix).
Gants peau de Suède, article supérieur à deux boutons. $1 50 la paire, et une grande variété d'autres articles dont le détail serait trop long.
Ma maison se charge, sur ordre, de toute commande de montures de fleurs pour chapeaux, coiffures, etc.
Les marchandes de modes et toute acheteurs de gros trouveront chez moi les conditions les plus libérales et les plus avantageuses du marché.
5nov—1m Dim Mar J J. GALINIER.

**NOUVEAUX-ARRIVAGES DE Gants et de Nouveautés**
CHEZ
**GUEBLE & NIPPERT**
137........Rue du Canal........137
(Bâtisse Touro.)
Nous avons l'honneur d'annoncer aux dames que nous venons de déballer un nouvel envoi de
300 douzaines de vrais GANTS de peau simples et doubles boutons, à $1 00 et $1 25 la paire.
GANTS Suède aux mêmes prix, avec un grand choix de
Franges, Garnitures et Boutons
RUBANS soie et satin, de No 1 à 200, toutes couleurs unis et fantaisie.
Nouveautés de Bijouteries Françaises:
COLLIERS, or et perles, pour enfants.
MANTEAUX cachemire do do
BONNETS dentelles et capelines, pour enfants.
ROBES de baptême et robes nouveautés pour fillettes.
COSTUMES complets pour garçons.
Corsets français et Linge pour dames.
Grande variété de [illegible], etc.
**Avis aux Messieurs:**
Reçu en consignations, pour vendre au prix de revient:
100 douzaines Chemises Françaises, avec devant toile, à $30 00, valant $[illegible].
75 douzaines Caleçons coton croisé, à $16 00, valant $24 00.
Avec l'assortiment complet de
Faux-Cols toile. Cannes et Parapluies,
Echarpes et Cravates, Véritables pipes écume de mer,
Chemises de dessous mérinos, Porte monnaies et Portefeuilles,
Chemises de flanelle,
Mouchoirs et Chaussettes, etc.
Aussi, un magnifique choix d'articles de fantaisie pour cadeaux. GUEBLE & NIPPERT.
13 nov—6f—D M J S 137, rue du Canal.

**JOS. RIFFLARD & SONS,**
Successeurs de
**V. Durand & Riffard,**
Négociants commissionnaires, 42, Vesey Street,
**NEW YORK.**
6sept—6m—M J S—P P

**Demande d'une Blanchisseuse.**
ON demande une bonne BLANCHISSEUSE pour servir dans une famille. S'adresser à L. JARREAU No 61, rue Carondelet. 24 nov—6f

**MANTEAUX! MANTEAUX!**
**J. LEVOIS.**
Manteaux de dames,
EN DRAP,
SOIE,
VELOURS,
des formes les plus récentes
ET DE
**TOUS PRIX.**
MANTEAUX D'ENFANS,
Reçus avariés,
de $1 50 et au-dessus.
J. LEVOIS.
coin Canal et Bourbon
22nov—3f

**LION & PINSARD,**
153
RUE DU CANAL, A COTÉ DE HOLMES,
Viennent de recevoir
le complément de leur assortiment
d'articles d'hiver, pour messieurs,
entre autres
Chemises, devants, cols et poignets TOILE, bonne qualité à $30 la douzaine.
Chemises TOUT TOILE et toile et coton.
NOTA—Ces chemises sont garanties Parisiennes.
Gants Jouvin, noirs et paille, à $1 la paire.
Gants Jouvin, pour bals, soirées et théâtre, à $1.
Cravates, faux cols, écharpes, cols.
Col-Cravate dit "Régatte".
Gilets et caleçons en flanelle rouge et blanche.
Chaussettes, gilets de peau et caleçons en coton, moleton, merinos, &c, &c. &c.
Cannes et Parapluies.
Mouchoirs et Foulards.
UN GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE FANTAISIE.
Pipes en Ecume et fausse Ecume.
Parfumerie française,
garantie de Lubin, Violet, Pinaud, &c, &c, &c.
chez LION & PINSARD.
22 nov—3 153 rue du Canal près de Holmes.

PROCHAINE MISE SOUS PRESSE.
**ALMANACH**
**De la Renaissance Louisianaise Pour l'Année 1869.**
Calendrier, Petite Astronomie, Découvertes et Applications scientifiques, Renseignements généraux sur la ville et l'Etat, Revue politique, Agriculture, Beaux Arts, Littérature, Théâtre, Revue fantaisiste, et comique. ILLUSTRÉ DE CARICATURES.
L'Almanach de la RENAISSANCE sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans la ville, dans les campagnes dans tout le Sud [illegible]
22nov—2t

EN débarquement du navire "Marenia", de Gênes: 200 caisses Figues sèches de Naples, 10 caisses Saucisson de Bologne, 20 bottes Cédrat, 15 barils Amandes [illegible], 15 barils Raisins de Corinthe nouveau, 20 meules Fromage Parmesan, 3 caisses Champignons secs, 20 caisses Prunes de choix, en boîtes
A vendre par ANT. LANATA
2 nov—3t 9 et 11 rue Jefferson.

EN débarquement du navire Cinque Sorelle venant de Marseille:
[illegible] barriques vin rouge très-vieux.
200 caisses savon bleu clr.
60 balles bouchons pointus et réguliers.
3 caisses fruits confits.
200 caisses capres, olives et [illegible].
200 caisses vin muscat de Frontignan.
1000 paniers huile d'olive Adolphe Puget, 22 et 11 onces. A vendre par ANT. LANATA
25nov—3t 9 et 11 rue Jefferson

**Avis aux Consignataires.**
Le brick italien CINQUE SORELLE, capitaine Salvadore Brazzio, arrivant de Marseille, commencera immédiatement à décharger vis à vis la Maison Rouge entre les deux Marchés Deuxième District. Les consignataires sont priés de faire leur rapport à la Douane, d'acquitter leurs frets et de venir recevoir de suite leurs marchandises sur la Levée. Dans le cas où ils ne seraient pas enlevées dans les délais, elles seront emmagasinées à leurs risques et frais.
G. GRANDE.
24 nov—3 119 Vieille Levée.

**Orgues de Salons et d'Eglises, Pianos, Musique, &c.,**
80........RUE BARONNE........80
LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'églises et de salons et à [illegible] de 140 à $1800 [illegible] les instruments [illegible] jusqu'à ce jour dans cette ville.
J'ai [illegible] pour pianos et orgues et en détail des [illegible] de 200 [illegible] musique de Bosey & Co. [illegible]
Faites demander des catalogues et des [illegible]
Accord, réparation et [illegible] de pianos.
**PHILIPPE WERLEIN,**
No 80 de la rue Baronne.
1nov—3m

**Tonnellerie qui a remporté le prix**
*AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.*
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et de quarts de barils, de tierces et de barriques à sucre. Il constamment un grand stock de barils à farine, [illegible] et quarts de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charriot.
B. J. BERKERY
Nos 31, 32 et 33 de la rue Front entre Conti et Bienville.
22nov (Débarcadère du sucre) Bureau No 35.

EN débarquement du navire "Cinque Sorelle":
200 caisses MACARONI
150 do VERMICELLI,
50 do MACARONI
25 do VERMICELLI.
A vendre par F. AVET & CAMBON.
22nov Nos 49 et 51 de la rue Vieille Levée.

**Leçons de Langue et de Piano.**
UNE dame sachant le français, l'anglais et l'espagnol et pouvant enseigner ces trois langues, ainsi que le piano, désirerait donner des leçons chez elle, No 24 rue Bourgogne, ou à domicile. Ses prix sont très modérés. 21 nov—

**MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,**
164........RUE DU CANAL........164
NOUVELLE-ORLEANS.
Presque en face de Christ Church.
Dépôt des
PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore,
PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co.,
PIANOS Pleyel, Wolf & Co.,
PIANOS Erard,
PIANOS Bord,
ORGUES de Geo. A. Prince & Co
Le seul agent, aux Etats Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande.
Il loue, accorde et répare les Pianos. 15 nov—3m

**L. BRETON,**
**30, Rue de Chartres, encoignure Douane,**
A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages, un grand assortiment de NOUVEAUTÉS pour l'hiver, consistant principalement en
SOIERIES, POPELINES et FANTAISIES pour robes, CONFECTIONS en soie, drap et velours, CHAPEAUX pour dames et enfants, FLEURS, PLUMES, COIFFURES, DENTELLES, LINGERIE pour dames et enfants, OMBRELLES, ÉVENTAILS, GANTS JOUVIN, &c, &c.
Tous ces articles seront vendus aux
*Prix les plus modérés.*
7nov—1m

**MACHINE A COUDRE**
DE GROVER & BAKER.
La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille.
Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. 18 nov—3m

**Aux Cent Mille Paletots!**
**MICHEL LION,**
Nos. 197, 199 et 201 Rue Vieille-Levée,
FACE AU MARCHÉ À VIANDE.
Habillements, Chapeaux, Souliers, &c., pour hommes et enfants.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il vient de faire d'immenses et avantageux achats qui lui permettent de faire profiter ses clients d'avantages réels et incontestables. Son assortiment de vêtements confectionnés pour la saison d'hiver et de première qualité et d'un bon marché sans exemple. Son importance lui permet de renouveler à chaque saison ses approvisionnements et de ne vendre que des marchandises fraîches et de la dernière mode.
Aussi Un grand assortiment de chemises du Havre, et une infinité d'autres articles dont le détail serait trop long. Venez donc vous assurer par vous-mêmes.
15nov—1m MICHEL LION.

**C. LAZARD,**
MAISON PONTALBA.
Encoignure Vieille-Levée et Ste-Anne, No 186.
**Manufacturier et Marchand,**
En Gros et en Détail,
D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et autres articles de TOILETTE et de FANTAISIE pour Hommes et Enfants.
Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de renouveler et d'augmenter son assortiment de VÊTEMENTS pour hommes et enfants, et il invite tous ceux qui ont besoin d'articles de ce genre à venir examiner son stock avant de se pourvoir ailleurs. Ils y trouveront un assortiment complet et toutes les modes du jour.
Un coupeur habile est attaché à son établissement où les vêtements sur commande sont confectionnés avec soin et promptitude.
16nov—1m C. LAZARD.

**Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées**
**ELKIN & Co.,**
168........Rue du Canal........168
En face Christ Church.
REÇOIVENT, en ce moment, de
**Nouveaux Genres de Tapis**
en VELOURS,
BRUXELLES,
TROIS FILS
et INGRAIN.
Egalement:
TOILES CIRÉES, STORES,
RIDEAUX DENTELLES et DAMAS
Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 12sept au 31 déc P P

**Demande de Cuisinière.**
ON demande une bonne cuisinière. On préférerait une blanche. S'adresser au No 181 de la rue Bourbon, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.
21 nov—3

**CHAUSSURES! CHAUSSURES**
**Mme. ROY,**
Encoignure Bourbon et Douane,
A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vient d'arriver de Paris avec un grand assortiment de chaussures pour dames et pour enfants.
On trouvera également dans ce magasin: Guêtres en drap à boutons, pour enfants, toutes nuances; souliers bas et pantoufles pour dames.
Aussi: Un assortiment complet de nouveautés de Paris, telles que
Chapeaux fins pour dames et pour enfants,
Lingerie fine,
Jupons fantaisie, haute nouveauté,
Robes de piqué pour enfants,
Gants et mitaines pour dames et pour enfants,
Pèlerines d'Astrakan pour dames,
Châles et coiffures en laine,
Parures pour dames,
Marie-Antoinettes brodées,
Cravates de dentelle noire et grise. 1er nov—3m

**UNE NOUVELLE SENSATION.**
LE PUBLIC est informé que le soussigné s'est procuré et fait fonctionner une des célèbres machines patentées, de CAMP, à brosser les cheveux.—Dans le salon de barbe "l'Orléans," au No 149 de la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet. Comme c'est la première qui ait jamais été apportée à la Nouvelle-Orléans, le public est invité à venir la faire fonctionner.
27 oct—1m GEORGE HUBENER, propriétaire.

**$25 de Récompense.**
A disparu de la maison encoignure Bourbon et Quartier, à 7 heures du matin, le [illegible] courant, une jeune chienne setter, toute jaune, excepté les quatre pattes et la poitrine blanches. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera au No 183 de la rue de la Commune, au premier.
24 nov—M

**J. H. ILSLEY,**
(Ancien Juge de la Cour Suprême),
AVOCAT ET CONSEILLER
BUREAU
127........Rue Gravier........127
NOUVELLE-ORLEANS.
22 nov—1m

**LIQUIDATION DU MAGASIN de Papier peint**
ET D'ARTICLES DE PEINTURE, &c.
103 et 105 rue Bourbon, près de l'Opéra.
VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de RÉDUCTION, savoir: Toute facture au-dessous de $50, 20 p. cent de réduction, et au-dessus de $50, 25 p. cent. 22nov—1m

**Transfert de Domicile.**
LE Docteur DUPAQUIER a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il a transféré son domicile et son cabinet de consultations au No 121 de la rue Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne. 18 nov—1m

**MODISTES.**
ON demande plusieurs bonnes MODISTES et une première pour prendre la direction de l'Atelier. S'adresser chez M. W. DAUPHIN, 139, rue du Canal. 24 nov—

**On demande**
UN bon ECONOME entendant les travaux mécaniques d'une habitation sucrière, parlant l'anglais et s'il est possible le français.
S'adresser avec de bonnes recommandations
22nov—6t Boîte 1285 Post office.

**On demande à acheter**
UNE MACHINE A VAPEUR et MOULIN à SUCRE complet, un moulin à scie et une machine à décocher, le tout de seconde main et en bonne condition.
P. J. PAVY & Co.,
22nov—6f 61 rue Carondelet.

**Propriétés à louer.**

**Maison de famille à louer.**
Deux jolies MAISONS basses, No 90 et 92 rue Bourgogne entre les rues St-Louis et Conti, ayant chacune trois pièces de file et une galerie fermée avec office pour l'escalier, mansarde ayant deux grandes chambres et deux cabinets, avec balcon de côté. Toutes les pièces tapissées. Cheminées de bois en marbre. Comme ces propriétés sont en parfait état. S'adresser Passage de la Bourse 27 et 29, ou rue Tréme No 172 16 nov—

**A LOUER.**
Une maison située rue des Remparts, No 285, entre les rues Hôpital et Ursulines, ayant quatre chambres et galerie vitrée, cuisine de quatre chambres, cave, gaz et waterworks. Possession immédiate.
S'adresser à M. ELLIOT.
23 nov—3t No 6, Passage de la Bourse, près Bienville.

**A LOUER.**
1o—Une MAISON basse, avec jardin, encoignure Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars de la rue Esplanade et de la rue Claiborne. Possession immédiate.
2o—Une MAISON basse située à côté, rue Kerlerec. Possession immédiate.
S'adresser chez M. Dufour, au coin des rues Esplanade et Derbigny. 4 nov—P P

**A LOUER.**
UNE belle et agréable propriété avec jardin située rue St-Pierre, No 290, entre Claiborne et Derbigny.
Prix modéré—Possession au 1er novembre prochain—S'adresser à L. BARNETT.
19 oct—P P No 31, rue du Camp.

**Maison meublée ou non meublée, A LOUER.**
A LOUER—La jolie résidence de famille, venant d'être rebâtie et peinte, située encoignure Bayou et Claiborne, offrant tous les avantages d'une résidence d'hiver et d'été. Le terrain, sur lequel il y a un grand jardin est vaste, une galerie de neuf pieds entoure toute la maison qui repose sur des piliers de brique et à tous les agréments modernes. Elle est bien meublée. On louera avec ou sans mobilier, à des conditions raisonnables. S'adresser sur les lieux.
22nov—6

**A LOUER.**
Le premier et le second étage de la bâtisse No 21 rue du Camp. Pour les conditions, s'adresser au rez de chaussée. 21nov—7f

**A LOUER.**
Une maison à étage, située rue Robertson, près l'encoignure Esplanade.—La maison vient d'être entièrement réparée et contient deux salons, salle à manger et trois chambres à coucher.—La cuisine contient quatre chambres. La cour est carrelée, et il y a un grand terrain pouvant servir de jardin.
S'adresser rue Carondelet, No 22 1/2, à A. Bonneval & Co. 17 nov—1m

**Maison à louer.**
A louer immédiatement, une grande et belle maison, rue Royale 69, entre Conti et Bienville.
S'adresser à côté, No 71. 6nov—1m

**A LOUER.**
Une maison basse, de quatre appartements, située rue des Ursulines, No 166. Possession immédiate. 13 nov—

**A LOUER.**
La grande et belle maison No 113 de la rue Dauphine, nouvellement peinte.
La maison, avec magasin au rez-de-chaussée, située à l'angle des rues Chartres et St Philippe, et occupée pendant plus de trente ans, par M. Cassebe, pharmacien. Possession immédiate.
S'adresser à AVENDANO FRÈRES.
31 oct—1m No 156 de la rue Commune.

**CHARBON! CHARBON!**
**CHARBON. CHARBON.**
**BOYD, WILMOT & Co.**
166........rue Poydras........166
Plus de 200,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la côte au-dessus et au dessous de la ville, par barge ou chaland au plus bas prix du marché. Les ordres de commissionnaires de la ville seront l'objet d'une attention spéciale. 7nov—2m

**CHARBON, CHARBON.**
SPENCER FIELD Jr., à l'angle des rues Camp et Girod a constamment du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel qu'il livre au plus bas prix du marché.
20 oct—1 mo—(12).

**CHARBON. CHARBON.**
**C. TYLER,**
Marchand, en gros et en détail, de charbon Pittsburg Anthracite et Cannel. Bureau, No 15 de rue Carondelet, approvisionne, aux plus bas prix du marché, les familles, les habitations, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les hôtels, etc.
20 oct—2m

**Charbon! Charbon! Charbon!**
**JAS. M. PETERSON,**
Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier. Dépôt, No 39 de la rue Dauphine.
Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés, au comptant, ou par chargements de bateaux, aux plus bas prix du marché. 23 oct—2m

**FUSILS! FUSILS!**
**REVOL, ARQUEBUSIER,**
210........Rue de Chartres........210
(MÉDAILLE D'OR 1864.)
Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.
A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange. Cheminées extra fines, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc. 18 nov—3m

**FUSILS! FUSILS!**
199........RUE DE CHARTRES........199
MAISON PONTALBA.
Les disciples de St Hubert savent déjà d'apprendre que notre populaire armurier, J. SAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD," avec incrustations en or, et autres qualités, qu'il vendra au plus bas. On trouvera dans aussi chez M. Saget tout ce qui concerne la fourniture des armes à feu, ainsi que des Cheminées fabriquées par lui-même, qu'il garantit pour un an.
14 nov—3m

**J. F. DITTRICH,**
89....RUE DE CHARTRES....89
MANUFACTURIER et MARCHAND en gros et en détail de FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, et tout article de chasse et de munition. Il a à sa vente un assortiment reçu et vendra à son [illegible] durées des Réparations faites avec promptitude et garantie. 29 oct—1m

**Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky**
POUR LE — NOVEMBRE — CLASSE —.
Plan de Police.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | |

Le soussigné donne des renseignements et paie les lots gagnés de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie
Au coin des rues St-Charles et Union
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

**Loterie de l'Etat de la Géorgie,**
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU — NOVEMBRE.
No —

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | |

Les tirages ci-dessus de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnés.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

**HOTELS—RESTAURANTS.**

**RESTAURANT VICTOR.**
Les propriétaires de ce restaurant ont l'honneur d'informer le public que leur établissement restera ouvert JUSQU'A MINUIT, pendant toute la durée de la saison théâtrale. On y trouvera, comme par le passé, une bonne cuisine, une cave des mieux composées et un service irréprochable. 17 nov—12f

**Pension des Européens.**
Rue Toulouse, No 11, près la Levée.
PRIX DE LA PENSION, $4 PAR SEMAINE.
Dîner, à midi........30 cts.
Souper, à 6 1/4 h........25 "
Coucher........25 "
5 nov—3m ERNEST HAISTRE.

**L'HOTEL ST-CHARLES**
sera ouvert le MERCREDI 4 novembre 1868.

**L'HOTEL ST-LOUIS**
sera ouvert le MARDI 1er décembre 1868,
Maj. W. A. HURD, Directeur.
25 oct—2m O. E. HALL.

**IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE.**
VENANT d'être reçus par les steamers Bonore et New York, un choix des articles suivants: Bijoux Grenat des derniers genres, Parures en Jais, Boutons, Gants de peau de Chevreau, de qualité supérieure et des meilleures marques, Dentelles Valenciennes, et Guipure, Bandes et Entredeux en Jaconas, Manchettes et Cols, Broderies et un grand nombre d'autres marchandises dont l'énumération serait trop longue et qui sont offertes à bon marché au comptant.
A. LANDSBERG, No 42 rue Royale,
8nov—1m Entre les rues Bienville et Conti, N. O

**HOTEL DE NEW-YORK,**
42, rue Dauphine,
HAVRE, (France.)
HENRY F. BRION, ayant longtemps habité la Nouvelle-Orléans et fait de nombreuses traversées comme maître d'hôtel sur les paquebots du Havre, a l'honneur de prévenir le public que son établissement vient d'être agrandi et parfaitement restauré. Messieurs les voyageurs y trouveront tout le confortable désirable et à des prix modérés.
Prière à Messieurs les voyageurs de demander les garçons de l'hôtel à l'arrivée de chaque paquebot.
12nov—1me.

**AVIS.**
A vendre ou à louer, pour cause de départ, les FOURNITURES de premier choix, meublant une maison située rue du Canal. Aussi, le bail de ladite maison. S'adresser, pour les renseignements, chez DeBRUILLE, 17 nov—12f marchand de meubles 34, rue Bourbon.

**Sirop pectoral balsamique**
**DE DUCONGÉ.**
Son efficacité est admise depuis longtemps dans toutes les affections de la poitrine et des poumons, telles que Rhumes, Toux invétérées, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachement de sang, Coqueluche, et autres affections de la Consomption. Le goût en est agréable, et son usage n'exige aucun régime particulier.
Préparé et à vendre au laboratoire du propriétaire
F. F. DUCONGÉ.
No 39 rue de Chartres.
Et aussi, par Louis Castel, E Montesco, Wheelock, Finley & Co., E. J. Hart & Co., Mauduit & Bugel &c.
1er nov—mardi, dim. 1 mo.

**C. H. GARTRELL.**
**Encanteur et Marchand Commissionnaire.**
166........RUE GRAVIER........166.
Entre Camp et Magazine.
Il donnera toute son attention aux ventes de dehors. Avances libérales pour consignations 8nov—1m

**M. le Dr. E. de Nux,**
DE la Faculté de Paris, Homœopathiste, venant de s'établir à la Nouvelle Orléans, offre ses services au public.
Domicile et cabinet de consultation, rue Royale, No 179, entre Ursulines et Hôpital.
Heures de consultations de 8 à 9 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir.
Consultations gratuites pour les pauvres.
15 nov—1m

**P. MALLARD,**
**MEUBLES ET DECORS.**
Importateur d'articles de Tapisserie, Rideaux, Pendules et Statuettes en bronze, pour ornement, Porcelaine de table et d'ornement, Articles en albâtre, etc.
Nos. 53 et 57 de la rue Royale, coin Bienville
La réputation que cette maison s'est acquise depuis longtemps par le goût exquis de ses dessins et le soin d'être de son travail est assez connue, pour ne pas s'arrêter à M. MALLARD reconnaissant de l'appel libéral qu'il a reçu de sa nombreuse clientèle, a l'honneur de l'informer, qu'il a fait tous ses efforts pour conserver sa supériorité dans son genre de commerce dans le pays et continuer à fabriquer et à importer les nouveautés du genre.
**Meubles et Tapisseries.**
Ses vastes entrepôts reçoivent constamment de sa manufacture des meubles de salon, chambre à coucher, de salle à manger, de bibliothèque et de vestibule, en bois de toute espèce et des derniers genres. Il reçoit de Paris, par chaque steamer, des tentures, des draperies des objets d'art, des ornements de métal et un assortiment général et varié d'objets d'art et de fantaisie. Il offre le tout à des prix avantageux et à des conditions libérales.
Les commandes sur dessins seront exécutées avec soin et promptitude. 4 nov—1m PP

**WILLIAM CREEVY,**
**Armateur et Négociant Commissionnaire.**
4 nov—3m RUE CARONDELET, No 41

**A. BROUSSEAU & Co.,**
17........Rue de Chartres........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES d'un seul morceau.
ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc—
27 sept—1an—PP

**La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain**
EST prête à recevoir et [illegible] le frêt.
Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6 h. 10 heures du matin, à midi, à 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes ces heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin.
GEORGE PANDELY
6oct—P P Surintendant

**Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.**
Nlle-Orléans, 17 novembre 1868.
LE 27 octobre dernier, à une réunion des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain, à la banque de MM. P. Lapeyre & Brother, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:
Il est résolu, par les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain que le Président et les Directeurs soient et sont par la présente, autorisés à prendre les mesures nécessaires pour appliquer à la législature de l'Etat de la Louisiane à la session prochaine, pour obtenir la [illegible] voire de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain et a été approuvée le 6 octobre 1868.
Wm J. CARTER,
17nov— Secrétaire

**Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.**
NOUVELLE-ORLEANS, 21 novembre 1868.
AVIS est donné que conformément à l'article QUATRE de la Charte de la Compagnie une élection de douze Directeurs pour l'année, à partir du premier lundi de janvier prochain, sera tenue au bureau de la Compagnie, No 81 de la rue du Camp, le LUNDI 7 décembre prochain, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
THOS. ANDERSON
21 nov Secrétaire

**DENTISTES.**
**CONSERVEZ VOS DENTS.**
**J. A. CASADAVANT,**
CHIRURGIEN DENTISTE
136........RUE DU CANAL........136
entre Bourgogne et Remparts, continue d'exercer, scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais
10 mai—PP

**Dr. C. BLANCKE**
416 & 418....Rue St-Charles....416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les nouvelles "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râtelier montés sur or et sur argent; ils sont aussi plus légers, et beaucoup moins chers que ceux [illegible].
25 mars—1m

**Avis de Dentiste.**
Le Dr GODFREY dentiste a transporté son bureau au No 170 de la rue du Canal, deuxième porte après Christ Church. Il [illegible] les heures ordinaires. 19nov—1m

**Le Dr. CHARLES E. KELLS,**
**DENTISTE.**
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, même maison que la rue du Canal, près de Lopes.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP le M